

Quels sont les points essentiels de ce texte, quel en est le contexte, le dialogue œcuménique est-il une priorité pour l'Eglise catholique?

Eclairage du Père Mallèvre, Directeur du Service National pour l'unité des chrétiens

Un nouveau texte de portée œcuménique vient d'être publié par la Congrégation pour la doctrine de la foi, de quoi s'agit-il ?

Ce texte porte essentiellement sur le sens de l'affirmation conciliaire selon laquelle l'Eglise du Christ « subsiste dans l'Eglise catholique » (Constitution dogmatique sur l'Eglise n° 8) et, en conséquence, sur l'emploi précis des termes « Eglise » et « Communautés ecclésiales » par le même Concile Vatican II et les textes postérieurs du Magistère. Il s'agit d'un document technique qui se présente sous la forme de cinq questions et réponses et qui est assorti d'un commentaire autorisé publié par l'Osservatore romano. Il s'adresse à des théologiens, capable de reconnaître son genre littéraire particulier. Il n'a pas de souci pastoral immédiat, et doit donc être bien compris par ceux qui sont peu familiers d'un tel langage

Quel est le contexte de ce document ?

Pour comprendre ce texte, il faut savoir qu'une première version du n°8 de la constitution sur l'Eglise du Concile Vatican II disait que l'Eglise catholique « est » l'Eglise fondée par Jésus-Christ, ce qui pouvait induire qu'en dehors d'elle il n'y avait rien. A la suite de débats où il fut rappelé que l'Eglise catholique reconnaît le baptême des autres chrétiens et que nous pouvons percevoir l'action de l'Esprit en eux et dans les communautés auxquelles ils appartiennent, il fut décidé de remplacer le verbe « être » par le verbe « subsister ». Depuis, ce passage de la constitution sur l'Eglise a fait couler beaucoup d'encre, car tous ne lui accordent pas la même portée. Pour certains, réfutés par le document de la Congrégation pour la doctrine de la foi, il conduirait au fond à reconnaître que l'Eglise catholique est « une » Eglise parmi d'autres et que l'Eglise fondée par Jésus-Christ n'existerait plus concrètement.

Quelles sont les grandes affirmations de ce document ?

Comme l'explique le commentaire, le document réaffirme la conviction que « l'Eglise de Jésus-Christ comme sujet concret en ce monde peut être reconnue dans l'Eglise catholique ». L'Eglise de Jésus-Christ n'a pas disparu avec les divisions des chrétiens : elle n'est pas une réalité en morceaux, ou un idéal qui sera atteint seulement à la fin des temps lorsque les chrétiens seront à nouveau unis. Dieu est fidèle à son dessein : il a maintenu cette Eglise dans l'histoire et elle est présente dans l'Eglise catholique.

Mais alors qu'en est-il des autres Eglises ?

Cette affirmation ne signifie pas pour autant qu'en dehors de l'Eglise catholique il y aurait un « vide ecclésial ». Le pape Jean-Paul II l'avait dit avec force (encyclique *Ut unum sint* n° 13). Le document explique que le verbe « subsister » entend précisément exprimer plus clairement que les autres Eglises ou communautés ecclésiales ne sont pas dépourvues de valeur ecclésiale et il rappelle, à la suite du Concile, qu'en elles se trouvent de nombreux éléments de sanctification. Mais il rappelle aussi qu'elles sont affectées par des « manques » par rapport à la conception que nous avons de l'Eglise. C'est à ce niveau qu'il explique la distinction entre les « Eglises » orientales locales séparées, qui ont la succession apostolique mais ne sont pas en communion avec l'évêque de Rome, et les « Communautés ecclésiales » issues de la Réforme protestante du XVI^e siècle, qui n'ont pas cet « élément essentiel constitutif de l'Eglise » qu'est la succession apostolique dans le sacrement de l'Ordre, et donc toute la réalité du sacrement de l'eucharistie.

Il refuse donc de reconnaître dans les communautés anglicanes ou protestantes de véritables Eglises ?

Ce point avait été souligné par des documents antérieurs, notamment la déclaration Dominus Iesus (n° 17) en l'an 2000, et cela avait suscité de grands remous, dont le futur pape s'était étonné ¹. Il avait rappelé alors que ces Eglises ne veulent pas se définir comme Eglise au sens où l'Eglise catholique comprend ce qu'est pleinement l'Eglise. C'est une perspective théologique, qui est assez éloignée de l'expérience des fidèles engagés dans l'œcuménisme. Il est vrai qu'il peut y avoir quelque chose de blessant pour des chrétiens de voir refuser à la communauté dans laquelle ils vivent leur foi le titre d'Eglise. Mais le document n'est pas dans la logique du tout ou rien : comme le dit le commentaire, ces communautés « ont sans aucun doute un caractère ecclésial et une valeur salvifique conséquente ». Encore une fois, il s'agit ici d'un document technique qui fait une application stricte de la définition rigoureuse de ce qu'est l'Eglise pour le Magistère catholique.

Pourquoi avoir publié un tel texte qui risque de blesser d'autres chrétiens ?

Le document explique qu'il entend « préciser la signification authentique de certaines expressions ecclésiologiques du Magistère » face à des études jugées « non exemptes d'erreurs et d'ambiguïtés ». Peut-être traduit-il aussi le souci actuel du pape de rétablir la communion avec des fidèles qui soupçonnent le Concile Vatican II d'avoir « changé » la doctrine catholique, ce qui est nié plusieurs fois par le document. Mais il faut surtout se rappeler que tous les dialogues œcuméniques portent aujourd'hui sur la question de la nature de l'Eglise. La commission Foi et Constitution du Conseil Œcuménique des Eglises, à laquelle participe des théologiens catholiques, a d'ailleurs publié en 2005 un important texte de convergence soumis à la réception des Eglises et communautés ecclésiales. Le document de la Congrégation pour la doctrine de la foi montre bien que nous ne sommes pas encore parvenus à une reconnaissance mutuelle par les partenaires du dialogue qu'ils sont l'Eglise de Jésus-Christ dans sa plénitude et qu'ils peuvent rétablir la communion entre eux.

Un tel texte ne donne-t-il pas une image arrogante de l'Eglise catholique ?

C'est la limite d'un texte de ce genre qui n'est peut-être pas très adapté aux modes de communication actuels. Il faut se souvenir qu'il a un objectif limité et que ses affirmations doivent donc être équilibrées par des convictions complémentaires exprimées dans d'autres documents du Concile Vatican II et du magistère ultérieur. Je pense aux affirmations du Concile selon lesquelles l'Eglise catholique est composée de pécheurs et appelée à une nécessaire purification. Par exemple, le décret sur l'œcuménisme reconnaît que « bien que l'Eglise catholique ait été enrichie de la vérité révélée par Dieu ainsi que de tous les moyens de grâces, néanmoins ses membres n'en vivent pas avec toute la ferveur qui conviendrait. » Et le Concile ajoute : « Il en résulte que le visage de l'Eglise resplendit moins aux yeux de nos frères séparés, ainsi que du monde entier, et la croissance du royaume de Dieu est entravée » (n°4).

Le dialogue œcuménique est-il encore considéré comme une priorité par l'Eglise catholique ?

Bien sûr, dès son élection le pape Benoît XVI l'a rappelé, et le commentaire le souligne en conclusion. Précisément l'un des apports de ce dialogue œcuménique, c'est de nous aider dans ce travail de purification dont je viens de parler. Les textes du Concile soulignent que dans cette démarche de conversion, nous avons tous besoin les uns des autres, et que « tout ce qui est accompli par

la grâce de l'Esprit-Saint dans nos frères séparés peut contribuer à notre édification » (décret sur l'œcuménisme n°4). Le pape Jean-Paul II reconnaissait aussi qu' « en tant qu'Église catholique, nous avons conscience d'avoir reçu beaucoup du témoignage, des recherches et même de la manière dont ont été soulignés et vécus par les autres Églises et Communautés ecclésiales certains biens communs aux chrétiens.. » (Encyclique *Ut unum sint* n°87)

Ce document ne signifie donc pas que la conception de l'œcuménisme reviendrait à l'idée du « retour » des autres chrétiens dans l'Église catholique ?

Non, dans son important discours lors de la rencontre œcuménique de Cologne le 19 août 2005ⁱⁱ, le pape Benoît XVI avait rappelé que la conception catholique de l'unité n'est pas celle du « retour », contrairement à ce qu'une lecture superficielle du document pour la doctrine de la foi pourrait suggérer. Tout en réaffirmant déjà la conviction qui est au centre du présent document, le pape avait alors dit que le dialogue œcuménique est, selon une expression chère à son prédécesseur, un « échange de dons ». Les affirmations techniques du document de la Congrégation pour la doctrine de la foi ne doivent pas nous le faire oublier.

i Voir aussi l'entretien du cardinal Ratzinger avec le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 22 septembre 2000, dont la traduction était parue dans *l'Osservatore romano*, édition en langue française, n° 42, 43 et 44 d'octobre 2000, sous le titre « la pluralité des confessions ne relativise pas l'exigence de la vérité »

ii Cette unité, selon notre conviction, subsiste, oui, dans l'Église catholique sans possibilité d'être perdue (cf. *Unitatis redintegratio*, n. 4); l'Église en effet n'a pas totalement disparu du monde. D'autre part, cette unité ne signifie pas ce que l'on pourrait appeler un œcuménisme du retour: c'est-à-dire renier et refuser sa propre histoire de foi. Absolument pas! Cela ne signifie pas uniformité de toutes les expressions de la théologie et de la spiritualité, dans les formes liturgiques et dans la discipline. Unité dans la multiplicité et multiplicité dans l'unité: dans l'homélie pour la solennité des saints apôtres Pierre et Paul, le 29 juin dernier [2005], j'ai souligné que pleine unité et vraie catholicité, au sens originel du mot, vont de pair. Une condition nécessaire pour que cette coexistence se réalise est que l'engagement pour l'unité se purifie et se renouvelle continuellement, croisse et mûrisse. Le dialogue peut apporter sa contribution à cet objectif. Il est plus qu'un échange de pensées, qu'une entreprise académique: il est un échange de dons (cf. *Ut unum sint*, n. 28), dans lequel les Églises et les Communautés ecclésiales peuvent mettre leurs trésors à la disposition des uns et des autres (cf. *Lumen gentium*, nn. 8; 15; *Unitatis redintegratio*, nn. 3; 14s; *Ut unum sint*, nn. 10-14). C'est bien grâce à cet engagement que le chemin peut continuer pas à pas, jusqu'au moment où, finalement, comme le dit la Lettre aux Ephésiens, nous arriverons "tous ensemble à l'unité dans la foi et la vraie connaissance du Fils de Dieu, à l'état de l'Homme parfait, à la plénitude de la stature du Christ" (Ep 4, 13). Il est évident qu'un tel dialogue ne peut en définitive se développer que dans un contexte de spiritualité sincère et cohérente. Nous ne pouvons pas "faire" l'unité par nos seules forces. Nous pouvons seulement l'obtenir comme un don de l'Esprit Saint. L'œcuménisme spirituel, c'est-à-dire la prière, la conversion et la sanctification de la vie, constituent donc le cœur de la rencontre et du mouvement œcuménique (cf. *Unitatis redintegratio*, n. 8; *Ut unum sint*, nn. 15s; 21, etc.). On pourrait dire aussi: la meilleure forme d'œcuménisme consiste à vivre selon l'Évangile.